

DATES

Semestre 1

Dates : du 28 août au 20 décembre

Ne sont pas compris les mercredis suivants :

- 23 octobre 2024
- 25 décembre 2024
- 1^{er} janvier 2025

Semestre 2

Dates : du 06 janvier au 25 juin

Ne sont pas compris les mercredis suivants :

- 26 février 2025
- 23 avril 2025
- 30 avril 2025

À noter que les inscriptions pour les vacances sont faites ultérieurement.

CONTACTS

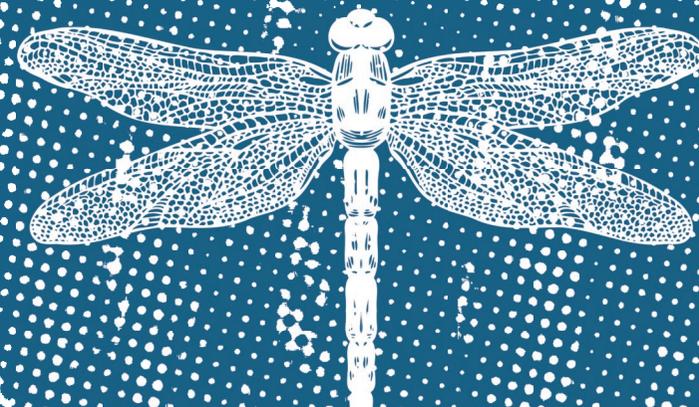
Maison de Quartier des Libellules

076 816 14 42

mq.libellules@fase.ch

www.mqlibellules.ch

Informations Mercredi Aéré Maison de Quartier des Libellules 2024 - 2025



ORGANISATION

Prévu pour les enfants de 4 à 12 ans, les mercredis aérés se présentent comme des journées décrochées. L'équipe assure les repas de midi des enfants, ainsi que le goûter. La nourriture servie est saine, équilibrée et variée. De nombreuses activités sportives, ludiques, créatrices ainsi que des excursions sont organisées chaque semaine. L'encadrement est assuré par des professionnels formés à cet effet.

ÉQUIPEMENT DES ENFANTS

Chaque mercredi, les enfants jouent et se salissent. Merci de leur mettre des habits et des chaussures confortables.

Prendre un sac à dos avec :

- De la crème solaire (l'été)
- Un chapeau ou une casquette (l'été)
- Un maillot de bain et un linge de bain
- Une gourde
- Une veste de pluie
- Vêtements de rechanges

Il est important de marquer le nom de l'enfant sur ses affaires et sur son sac. Nous déclinons toutes responsabilités en cas de perte ou de dommages aux affaires de votre enfant.

ATTENTION !

La Maison de Quartier donne le goûter aux enfants. Ne pas leur donner de confiseries, ni de chips, ni de boissons sucrées. Les objets personnels ou tranchants, dangereux ou de valeurs, ainsi que les smartphones, montres connectées et consoles de jeux ne sont pas autorisés au centre aéré et doivent rester à la maison.

INSCRIPTIONS

Le formulaire d'inscription sera à remplir, sur place, le mercredi 15 mai de 17h00 à 19h00.

Pour l'inscription, merci de vous munir des documents suivants :

- D'une attestation RDU
- D'un nom, prénom et n° de téléphone d'un contact d'urgence
- Du nom et numéro de téléphone du médecin
- De la dernière date du vaccin tétanos
- Du numéro et nom d'assurance maladie, accident et responsabilité civile de l'enfant

Les inscriptions incomplètes ne seront pas prises en compte. Les inscriptions ne sont pas traitées par ordre d'arrivée mais suivant la situation familiale !

TARIFICATION

Le tarif du mercredi aéré est calculé en fonction du RDU ; vous pouvez obtenir votre attestation de RDU sur internet :

www.ge.ch/rdu/attestation.asp

RDU	Forfait pour un semestre
Moins de 42'000.-	133.-
De 42'001.- à 66'000.-	190.-
De 66'001.- à 138'000.-	285.-
Plus de 138'000.-	380.-

DÉLAI DE PAIEMENT

Le paiement doit être réalisé AVANT le début du semestre (Paiement cash possible sur place). Des arrangements sont possibles, aucune inscription ne doit être refusée pour des raisons financières.

ANNULATION

Sauf cas spécifique, aucun remboursement ne sera effectué.

HORAIRES

Le matin, les enfants doivent arriver entre 8h00 et 11h00 au plus tard. Le retour des enfants se fait entre 17h30 et 18h00. Si des enfants doivent partir plus tôt, les parents sont tenus d'en informer l'équipe.